

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat et Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels s'engagent ensemble pour renforcer le financement de l'habitat social en France

Paris, le 4 octobre 2023 - À l'occasion du 83^e Congrès HLM de Nantes, Marcel Rogemont, Président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH), et Bertrand Blanpain, Président du Directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, ont signé, mardi 3 octobre 2023, une convention de partenariat afin de relever les nouveaux défis auxquels le secteur HLM est confronté. Objectif : accompagner la FOPH et ses adhérents dans leur stratégie relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) grâce aux différents dispositifs de financements à impact de la banque.

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH), est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 186 adhérents, très majoritairement OPH, mais également des SEM (Sociétés d'Économie Mixte). Son rôle est de faire valoir les intérêts de ses adhérents et du monde HLM auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et administrations, à travers des actions de communication et de propositions législatives et réglementaires. Depuis de nombreuses années maintenant, la Fédération œuvre également pour accompagner ses adhérents dans la prise en compte des enjeux du développement durable.

Pionnière en matière d'accompagnement de la transition environnementale et sociétale de ses clients et très investie dans le financement de l'habitat social, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est doublement concernée par cette problématique. De plus, face à l'exigence accrue de transparence et de preuves en matière d'engagement ESG entre les organismes de logements sociaux et les financeurs, partager un langage commun s'impose comme une impérieuse nécessité. C'est pourquoi la banque, toujours en avance de phase, s'associe à la FOPH pour aller encore plus loin sur cet enjeu essentiel.

La mise en place de ce partenariat va permettre aux adhérents de la FOPH de bénéficier de l'accompagnement des équipes d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et d'accéder à des dispositifs financiers adaptés aux enjeux de la transition énergétique et sociale. Récemment, la banque a renforcé son offre en lançant une gamme de produits entièrement basés sur des critères ESG et sur la performance extra-financière. Son ambition, à horizon 2024, est d'ailleurs de consacrer 50 % de sa production annuelle de crédits moyen long terme à des projets de transition ou à des structures qui s'engagent dans une démarche ESG. Ces dispositifs seront dédiés à la construction d'opérations immobilières variées, à la rénovation du parc existant. Ils viendront aussi soutenir le développement de services aux locataires.

Parmi les solutions d'accompagnement proposées par la banque, et dont pourront bénéficier les acteurs de l'habitat social on retrouve :

- **le prêt Trajectoire ESG** : un financement innovant permettant une bonification du taux d'intérêt, via l'édition d'un rapport ESG annuel¹ sur les premières années du financement.

¹ Rapport délivré par l'agence de notation extra-financière Ethifinance, permettant également de communiquer sur les points forts de l'emprunteur, de pouvoir avoir un benchmark et de connaître les points d'amélioration en matière d'ESG.

- **le prêt PACT Carbone** : l'objectif poursuivi de ce financement est d'accompagner les adhérents de la FOPH dans la mesure de leur empreinte carbone et leurs objectifs de réduction d'émissions de GES².
- **la grille SPARK³** : cet outil permet de faciliter le pilotage des engagements et des reportings RSE des organismes.

Arkéa Banque E&I et la FOPH mettront également en place un groupe d'échanges sur la thématique RSE pour définir des critères concernant la taxonomie, la démarche de notation extra-financière, ou encore la performance globale. Cette initiative s'inscrit dans la mise en place du tout premier référentiel ESG dédié à l'habitat social engagé par l'association Delphis, et dont la banque est partenaire depuis mai 2023.

Bertrand Blanpain, Président du Directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels déclare : « *Chez Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, nous avons à cœur de répondre aux enjeux auxquels doivent faire face nos clients, et ce dans tous les domaines. Nous sommes heureux de nous engager aux côtés de la FOPH et de soutenir les acteurs de logements sociaux dans leur transition énergétique et sociale via des dispositifs de financements innovants. Ce partenariat, fondé sur une même volonté de contribuer à l'évolution du secteur, prend un écho tout particulier dans le contexte immobilier actuel avec d'un côté l'urgence d'améliorer les parcs de logements sociaux et de l'autre la demande des financeurs de coupler sens et rentabilité.* »

Marcel Rogemont, Président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat ajoute : « *Dans un climat économiquement instable, le devoir des bailleurs sociaux est de relever des défis sociaux et environnementaux immenses. Ce partenariat entre la FOPH et Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est un signe fort de notre engagement commun afin d'accompagner nos adhérents pour loger leurs locataires dans un parc aux normes environnementales exigeantes et à des loyers accessibles. Nous diversifions nos sources de financement car notre secteur se transforme : nous comptons sur le soutien de nos partenaires avec qui nous partageons des valeurs fortes.* »

À propos de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH)

La FOPH est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 186 adhérents, dont 176 OPH et 10 SEM. Ces organismes d'HLM disposent d'un parc immobilier de 2,3 millions de logements et accueillent près de 5 millions de personnes. Elle associe également des groupements d'organismes sous la forme de sociétés de coordination. Au 1er mars 2023, on en compte 54 avec au moins un OPH. Implantés dans tous les territoires - métropoles, villes moyennes, bourgs - et ancrés à des collectivités locales ou à leurs groupements, ils mettent en œuvre les politiques locales de l'habitat en construisant, en réhabilitant et en proposant des services de proximité aux habitants. La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, RH, financier et technique.

Pour en savoir plus : www.foph.fr

A propos d'Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 12 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

² Le dispositif valorise également l'engagement dans une trajectoire de réduction alignée avec l'Accord de Paris

³ Développée par Arkéa BE&I avec l'aide de Tennaxia et Ethifinance



Plus d'informations sur www.arkea-banque-ei.com



Contacts presse

Fédération des Offices Publics de l'Habitat

Agence Oxygen : Sidonie Legrand - sidoniel@oxygen-rp.com - 06 72 20 49 22

FOPH : Axelle Lebigot-Dymon - a.lebigot-dymon@foph.fr

Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels

Kablé Communication : Lucie Lelong - lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57